

ASSEMBLÉE NATIONALE13 novembre 2025

PROJET DE LOI DE FINANCES DE FIN DE GESTION POUR 2025 - (N° 2068)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 126

présenté par

Mme Arrighi, M. Amirshahi, Mme Autain, Mme Balage El Mariky, Mme Voynet, Mme Belluco,
M. Ben Cheikh, M. Biteau, M. Arnaud Bonnet, M. Nicolas Bonnet, Mme Chatelain, M. Corbière,
M. Davi, M. Duplessy, M. Fournier, Mme Garin, M. Damien Girard, M. Gustave,
Mme Catherine Hervieu, M. Iordanoff, Mme Laernoes, M. Lahais, M. Lucas-Lundy, Mme Ozenne,
M. Peytavie, Mme Pochon, M. Raux, Mme Regol, M. Thierry, Mme Sandrine Rousseau,
M. Ruffin, Mme Sas, Mme Sebaihi, Mme Simonnet, Mme Taillé-Polian et M. Tavernier

ARTICLE 5**ETAT B****Mission « Engagements financiers de l'État »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

Programmes	Autorisations d'engagement suppl. ouvertes	Autorisations d'engagement annulées	Crédits de paiement suppl. ouverts	Crédits de paiement annulés	<i>(en euros)</i>
Charge de la dette et trésorerie de l'État (crédits évaluatifs)	0	-1	0	-1	
Appels en garantie de l'État (crédits évaluatifs)	0	0	0	0	
Épargne	0	0	0	0	
Charge de la dette de SNCF Réseau reprise par l'Etat (crédits évaluatifs)	0	0	0	0	
Dotation du Mécanisme européen de stabilité	0	0	0	0	
Augmentation de capital de la Banque européenne d'investissement	0	0	0	0	
Fonds de soutien relatif aux prêts et contrats financiers structurés à risque	0	0	0	0	
Amortissement de la dette de l'État liée à la covid-19	0	0	0	0	
TOTAUX	0	-1	0	-1	
SOLDE		+1		+1	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement propose de réduire symboliquement d'un euro en AE et CP l'annulation des crédits liés à la charge de la dette sur le programme 117 « Charge de la dette et trésorerie de l'État ». Par ce geste minimal, il s'agit de souligner un décalage désormais évident : depuis des années, et plus encore sous les gouvernements Barnier puis Bayrou, la dette a été érigée en menace permanente pour justifier des politiques d'austérité répétées, au détriment des services publics et des investissements d'avenir.

Or l'exécution 2025 révèle une réalité très différente : près de 2,9 milliards d'euros de charge de la dette disparaissent non pas grâce à une stratégie gouvernementale, mais en raison d'une évolution conjoncturelle des taux bien plus favorable qu'annoncé. Ce démenti budgétaire met en lumière l'excès dramatique avec lequel la dette a été utilisée comme argument d'autorité, alors même que les marges existent, et que l'exécutif a choisi de ne pas les mobiliser au service des priorités sociales, économiques et écologiques du pays.

Cet amendement rappelle, par un euro symbolique, qu'il est temps de rompre avec cette dramaturgie de la dette qui a trop longtemps servi de paravent politique, et de revenir à une lecture sincère, objective et responsable des finances publiques.